



Annexe 2

Plan d'action du DSF de Méditerranée

Liste des actions par zone de vocation



Document
Stratégique
de Façade
Méditerranée

1 - Périmètre du Parc naturel marin du Golfe du Lion

I. Espaces à enjeux

Démarches de planification locale existantes

- Périmètres des documents de planification (SCoT, PADDUC) avec chapitre individualisé valant "Schéma de mise en valeur de la mer"

Espaces et zonages à finalité environnementale

- De la côte à l'isobathe des 50 mètres : réservoirs de fonctionnalités écologiques des petits fonds
- De l'isobathe des 50 mètres à l'isobathe des 200 mètres : réservoirs de fonctionnalités écologiques du plateau continental
- De l'isobathe des 200 mètres à la limite de la zone : réservoirs de fonctionnalités écologiques des zones de talus
- Aires marines protégées
- Périmètre du Parc naturel marin du Golfe du Lion
- Secteurs de protection renforcée
- Secteurs en projet (Natura 2000 au large)

Activités primaires et portuaires

- Secteurs de pêche
- Sites conchylicoles
- Bassins d'activités industrialo-portuaire

Activités en développement

- Secteur de développement d'activités récréatives côtières (de la côte à 1.5 milles nautiques)
- Bassin d'évolution du transport à passagers hauturier, ferries, croisière

Activités émergentes

- Sites propices au développement de l'aquaculture
- Fermes pilotes en projet issues de la concertation de 2015
- Macro-zones à potentiel éolien commercial

II. Enjeux environnementaux et socio-économiques

Enjeux socio-économiques

- Ouvrages gagnés sur la mer
- Ports
- Bassins de navigation de la plaisance
- Secteur à enjeu petite plaisance
- Taille d'une ferme éolienne commerciale de 100 km²
- Chenal d'entrée au port et zone de croisement d'un trafic maritime dense
- Espace à enjeu d'intérêt historique, paysager ou naturel

Fonctionnalités et enjeux écologiques de l'interface terre-mer et des petits fonds

- Habitats sédimentaires et biogéniques*
- Matte morte
 - Herbiers (posidonie, cymodocées, zostères)
- Habitats rocheux et biogéniques*
- Roches dont coralligène
 - Zones fonctionnelles halieutiques (frayères et nourriceries)
 - Embouchure de fleuve à enjeu majeur pour les espèces amphialines
 - Zones fonctionnelles de l'avifaune

Fonctionnalités et enjeux écologiques du plateau continental

- Dunes hydrauliques du bord plateau continental
- Corail blanc
- Canyons
- Structure hydrologique d'importance
- Zones à fortes observations de *Isidella elongata*
- Présence de mammifères marins
- Présence de tortues marines
- Présence d'élasmobranchés

Sources : DIRM, AFB, Prémas, CEREMA (AIS 2012 - bassins de navigation et industrialo-portuaires), SHOM® (espaces maritimes), IGN, AERMIC-Andromède océanologie (Donia Expert®), Conservatoire du Littoral.
Zones fonctionnelles halieutiques : REGIMBART, A., GUITTON, J., LE PAPE, O., 2018. Zones fonctionnelles pour les ressources halieutiques dans les eaux de souveraineté française. Deuxième partie : inventaire. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n°46.
Les données utilisées "ouvrages gagnés sur la mer" proviennent de la base de données MEDAM (www.medam.org) créée par le laboratoire ECOMERS de l'Université Nice Sophia Antipolis.
Projection : EPSG 3857 Pseudo-Mercator

Réalisation : DIRM Méditerranée - août 2018

Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime (lien internet)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|--|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |

| | |
|------------------------------|---|
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-HB-OE10-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des habitats profonds en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE02-AN1 | Préfigurer une instance de coordination nationale des conseils scientifiques de façade (CSF) relatifs à l'éolien en mer |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE3-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national migrateurs amphihalins pour une gestion optimisée des poissons migrateurs sur l'ensemble du continuum Terre-Mer |
| D01-PC-OE3-AN2 | Éviter ou réduire les risques d'atteintes à la dynamique de population des espèces amphihalines liées aux captures dans les secteurs à enjeux pour les amphihalins en complément des plans de gestion existants |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être |

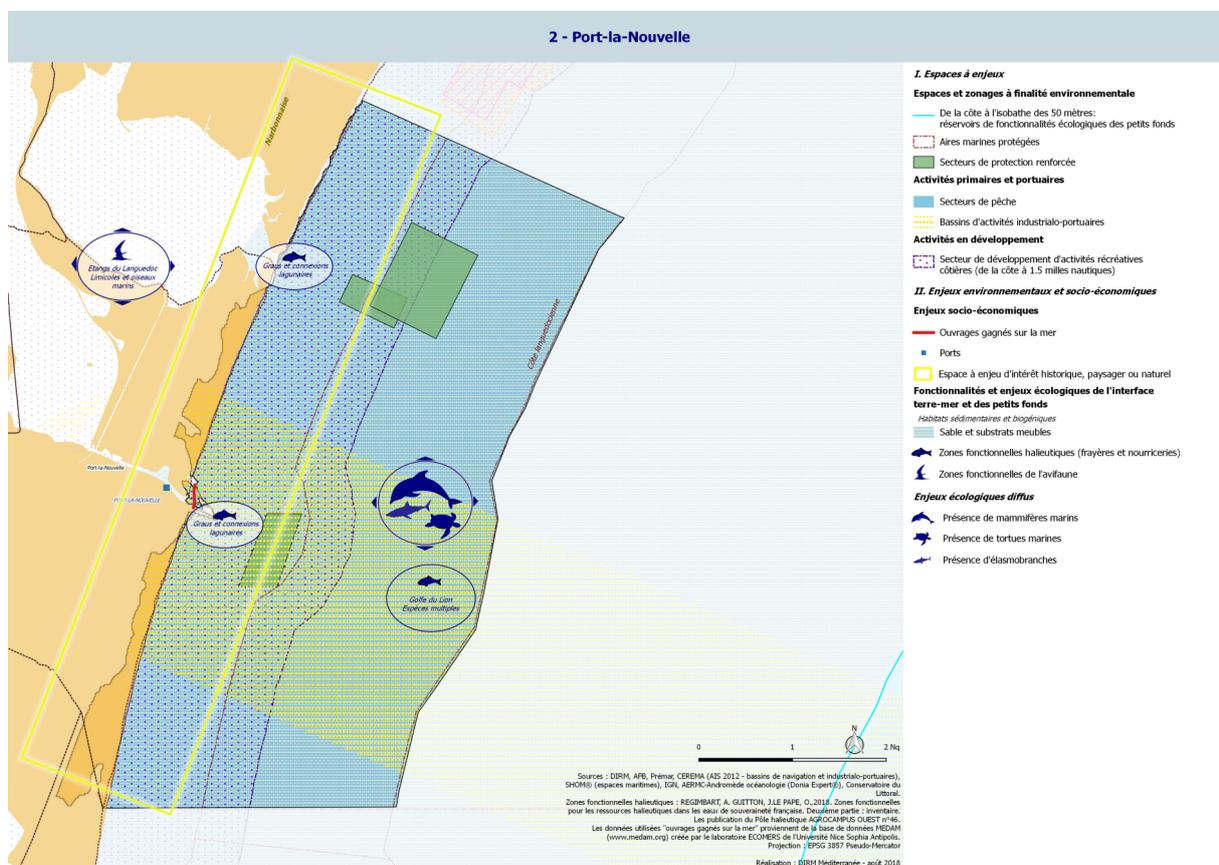
| | |
|-----------------------------------|---|
| | améliorée et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE05-AN1 | Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucles ouvertes dans les zones spécifiques |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN2 | Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL,GNV,hydrogène,voile) |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations |

| | |
|--|---|
| | liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économie vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED01 | Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement en veillant à un suivi harmonisé des différents projets |
| EMR-MED02 | Déployer une filière « éolien flottant commercial » compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranée |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégration des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |

| | |
|---|---|
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de cote et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 2

PORT-LA-NOUVELLE



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation: [Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime \(lien internet\)](#)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime |

| | |
|-----------------------------------|--|
| | Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE02-AN1 | Préfigurer une instance de coordination nationale des conseils scientifiques de façade (CSF) relatifs à l'éolien en mer |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et |

| | |
|--------------------------------|--|
| | la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE05-AN1 | Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucles ouvertes dans les zones spécifiques |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN2 | Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile) |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les |

| | |
|--|---|
| | filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED01 | Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement en veillant à un suivi harmonisé des différents projets |
| EMR-MED02 | Déployer une filière « éolien flottant commercial » compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranéenne |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégration des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État -collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée, et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du |

| | |
|---|--|
| | DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUCER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

| | |
|-----------------------------------|---|
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE3-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national migrateurs amphihalins pour une gestion optimisée des poissons migrateurs sur l'ensemble du continuum Terre-Mer |
| D01-PC-OE3-AN2 | Éviter ou réduire les risques d'atteintes à la dynamique de population des espèces amphihalines liées aux captures dans les secteurs à enjeux pour les amphihalins en complément des plans de gestion existants |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre au flux touristiques en saison |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |

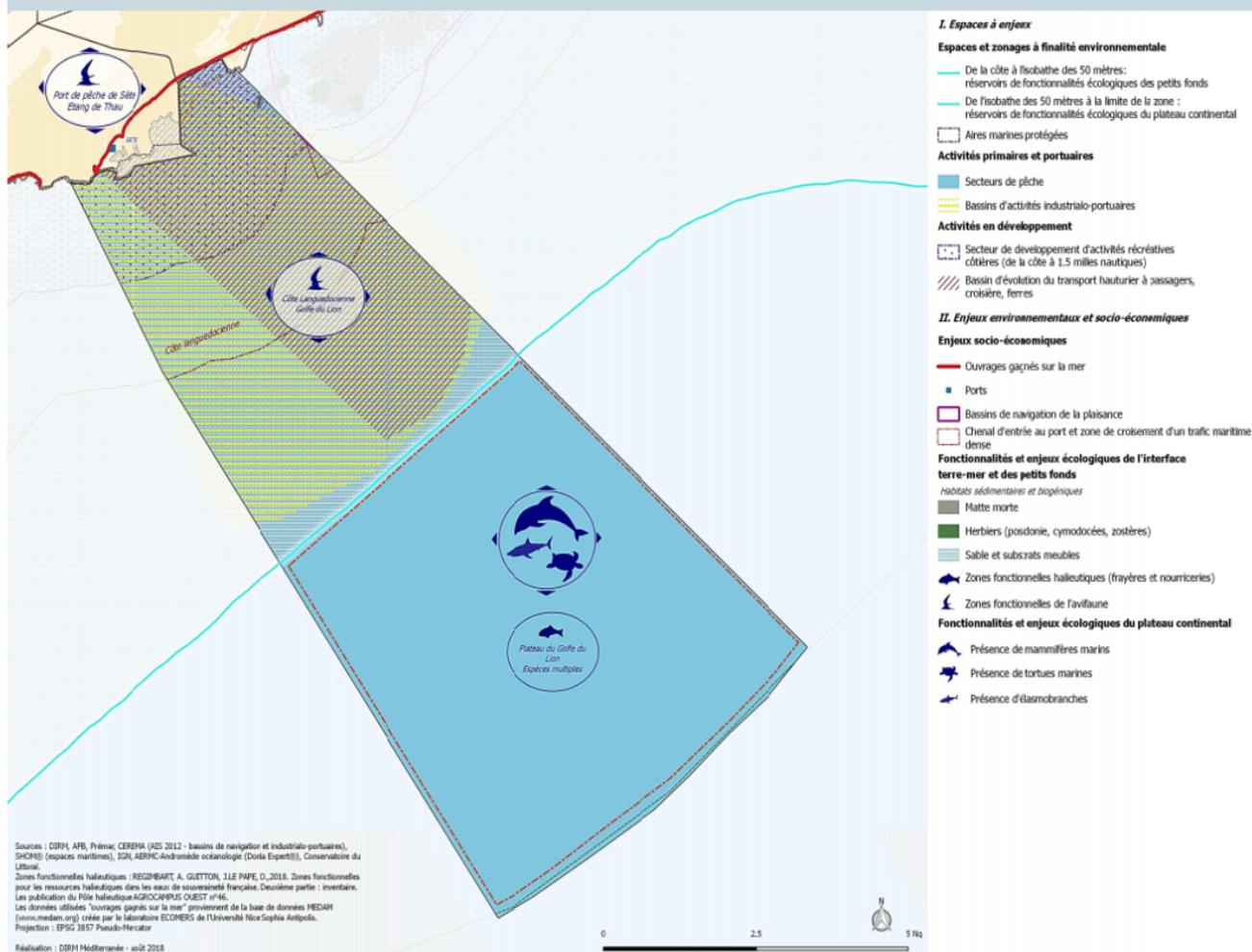
| | |
|--|---|
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économie vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État- Collectivités , la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade , en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du |

| | |
|---|--|
| | DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public , dans le respect du patrimoine rendu disponible , et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUCER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 4

SÈTE

4 - Sète



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : [Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime \(lien internet\)](#)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE02-AN1 | Préfigurer une instance de coordination nationale des conseils scientifiques de façade (CSF) relatifs à l'éolien en mer |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE05-AN1 | Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucles ouvertes dans les zones spécifiques |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN2 | Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile) |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |

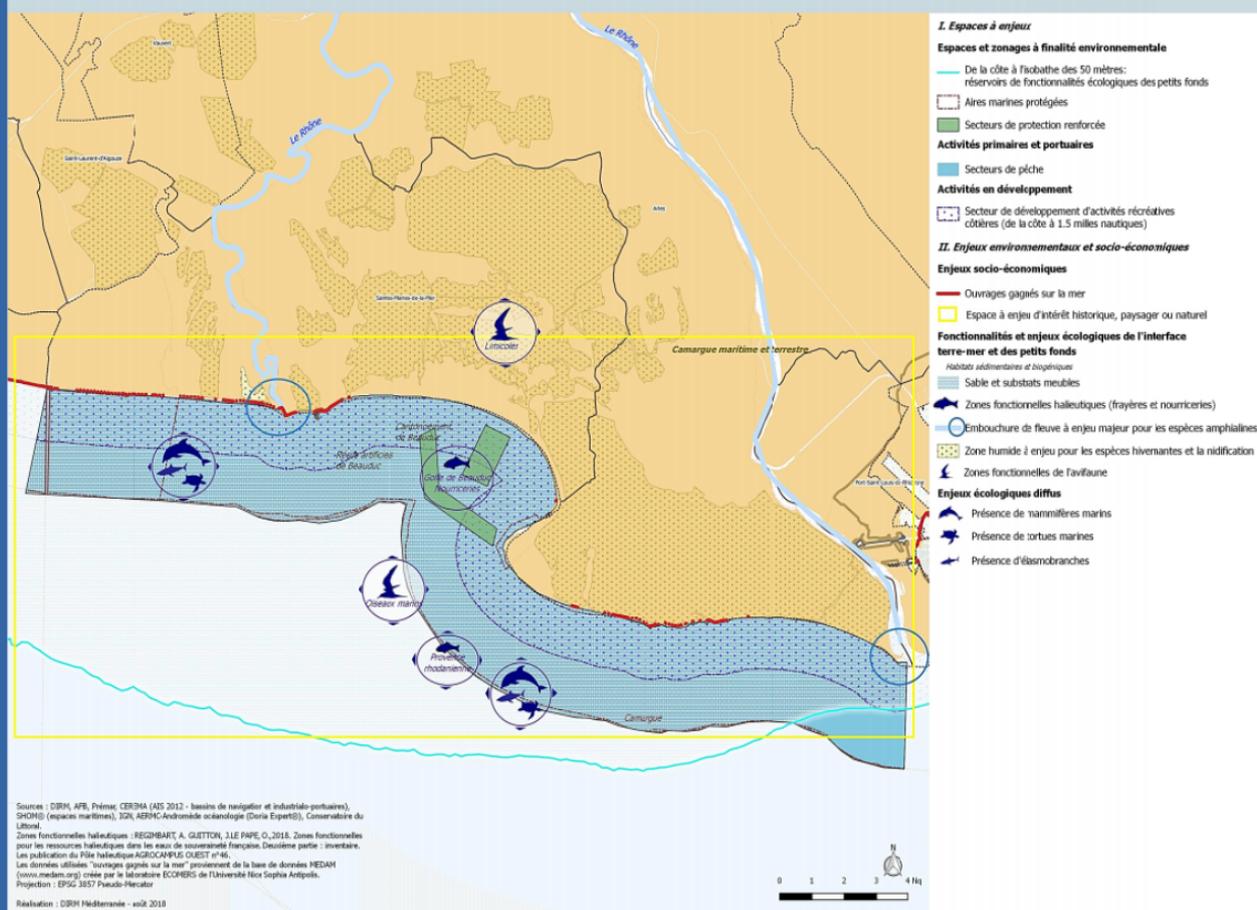
| | |
|--|---|
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED01 | Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement en veillant à un suivi harmonisé des différents projets |
| EMR-MED02 | Déployer une filière « éolien flottant commercial » compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranéenne |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégration des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en |

| | |
|---|--|
| | collaboration État -Collectivités , la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade , en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil , la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de cote et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible , et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 5

CAMARGUE NATURELLE

5 - Camargue naturelle



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : [Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime \(lien internet\)](#)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des |

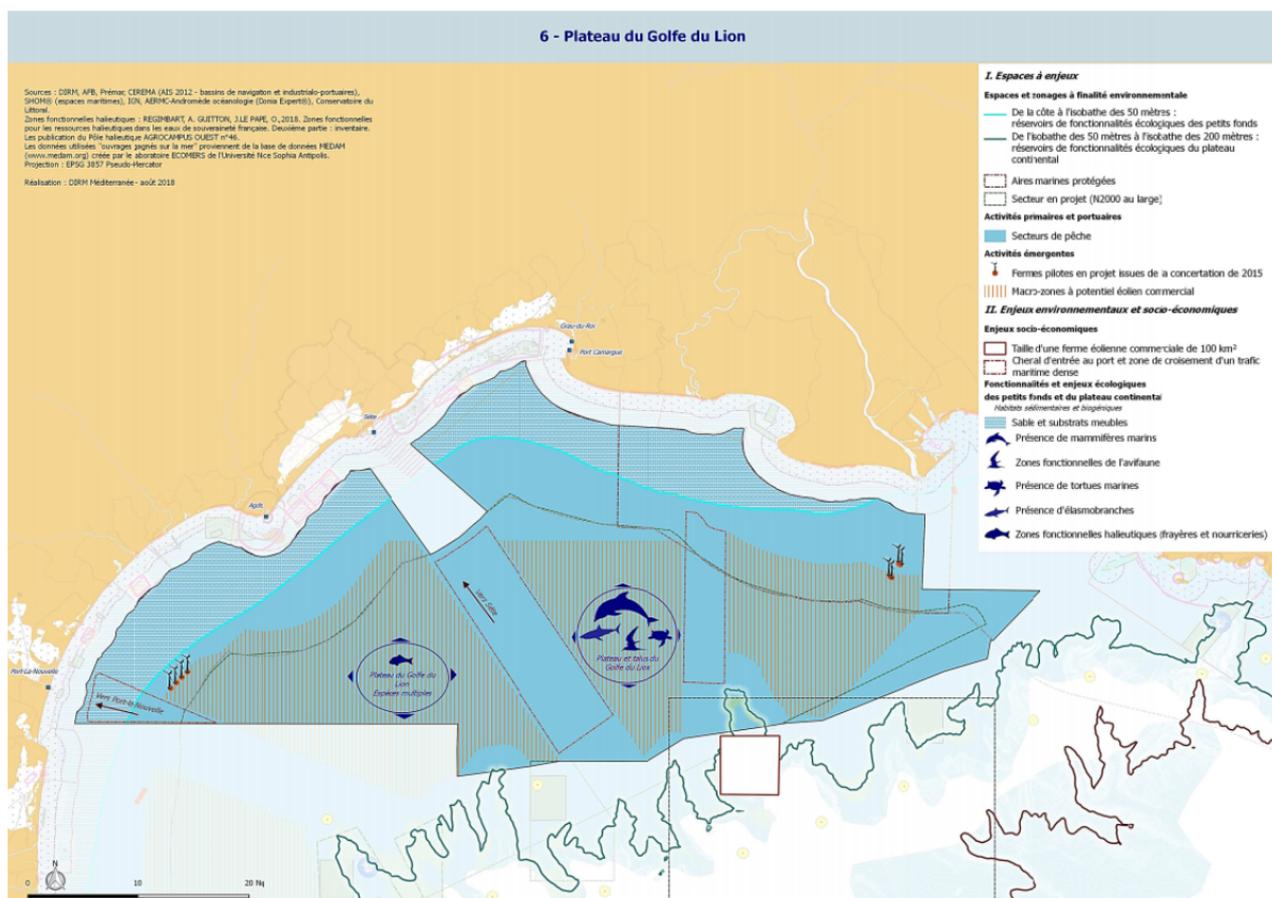
| | |
|--|---|
| | méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE3-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national migrateurs amphihalins pour une gestion optimisée des poissons migrateurs sur l'ensemble du continuum Terre-Mer |
| D01-PC-OE3-AN2 | Éviter ou réduire les risques d'atteintes à la dynamique de population des espèces amphihalines liées aux captures dans les secteurs à enjeux pour les amphihalins en complément des plans de gestion existants |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES – VÉRIFIER AVEC MARION | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |

| | |
|--|---|
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |

| | |
|---|--|
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État Collectivités , la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade , en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public , dans le respect du patrimoine rendu disponible , et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 6

PLATEAU DU GOLFE DU LION



our plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime (lien internet)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

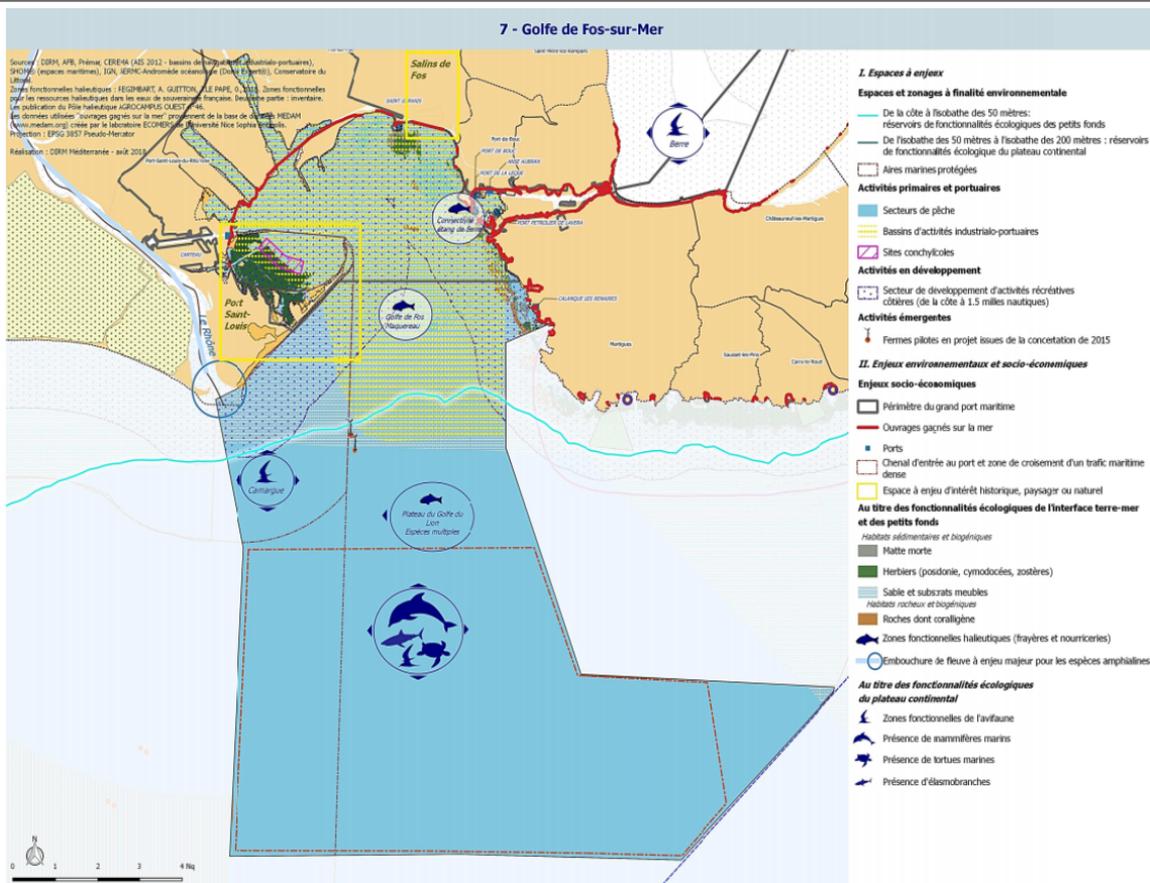
| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE10-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des habitats profonds en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des |

| | |
|--|---|
| | méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE02-AN1 | Préfigurer une instance de coordination nationale des conseils scientifiques de façade (CSF) relatifs à l'éolien en mer |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES – VÉRIFIER AVEC MARION | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |

| | |
|--|---|
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED01 | Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement en veillant à un suivi harmonisé des différents projets |
| EMR-MED02 | Déployer une filière « éolien flottant commercial » compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public , dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ÉDQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 7

GOLFE DE FOS-SUR-MER



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : **Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime** ([lien internet](#))

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et |

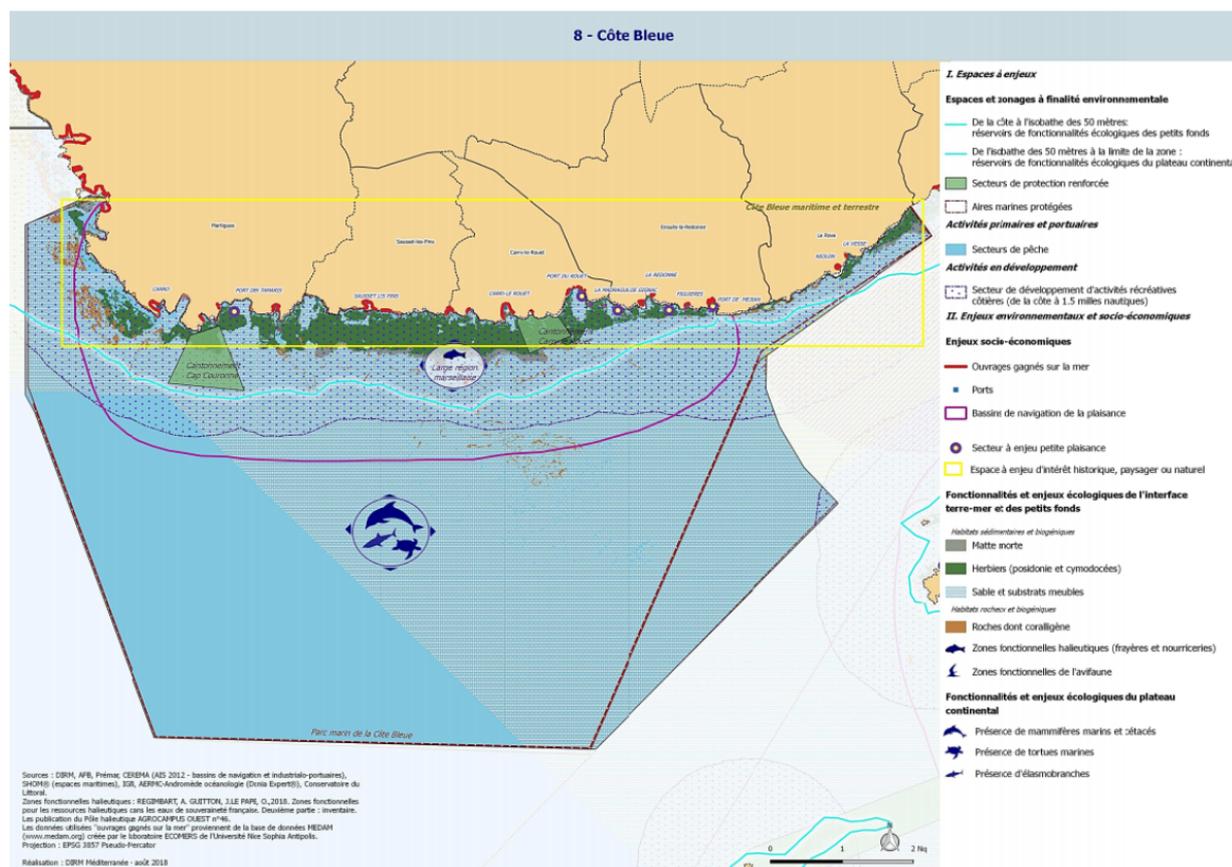
| | |
|-----------------------------------|---|
| | l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE02-AN1 | Préfigurer une instance de coordination nationale des conseils scientifiques de façade (CSF) relatifs à l'éolien en mer |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE3-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national migrateurs amphihalins pour une gestion optimisée des poissons migrateurs sur l'ensemble du continuum Terre-Mer |
| D01-PC-OE3-AN2 | Éviter ou réduire les risques d'atteintes à la dynamique de population des espèces amphihalines liées aux captures dans les secteurs à enjeux pour les amphihalins en complément des plans de gestion existants |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |

| | |
|--------------------------------|---|
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE05-AN1 | Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucles ouvertes dans les zones spécifiques |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux poles urbains, et répondre au flux touristique en saison |
| D08-OE08-AN2 | Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile) |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation |

| | |
|--|---|
| | d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED01 | Capitaliser et diffuser les connaissances relatives à l'éolien flottant offshore et à son impact sur l'environnement en veillant à un suivi harmonisé des différents projets |
| EMR-MED02 | Déployer une filière « éolien flottant commercial » compétitive, durable et structurée à l'échelle de la façade Méditerranée |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégration des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de |

| | |
|---|---|
| | côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUIQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 8 CÔTE BLEUE



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime (lien internet)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et |

| | |
|--------------------------------|--|
| | des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQUA-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et |

| | |
|--|---|
| | économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État -Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée, et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |

| | |
|--------------------------------------|--|
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

| | |
|-----------------------------------|---|
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| D07-OE04-AN1 | Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE05-AN1 | Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucles ouvertes dans les zones spécifiques |

| | |
|--------------------------------|---|
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| D08-OE08-AN2 | Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile) |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire |

| | |
|--|--|
| | l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée, et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |

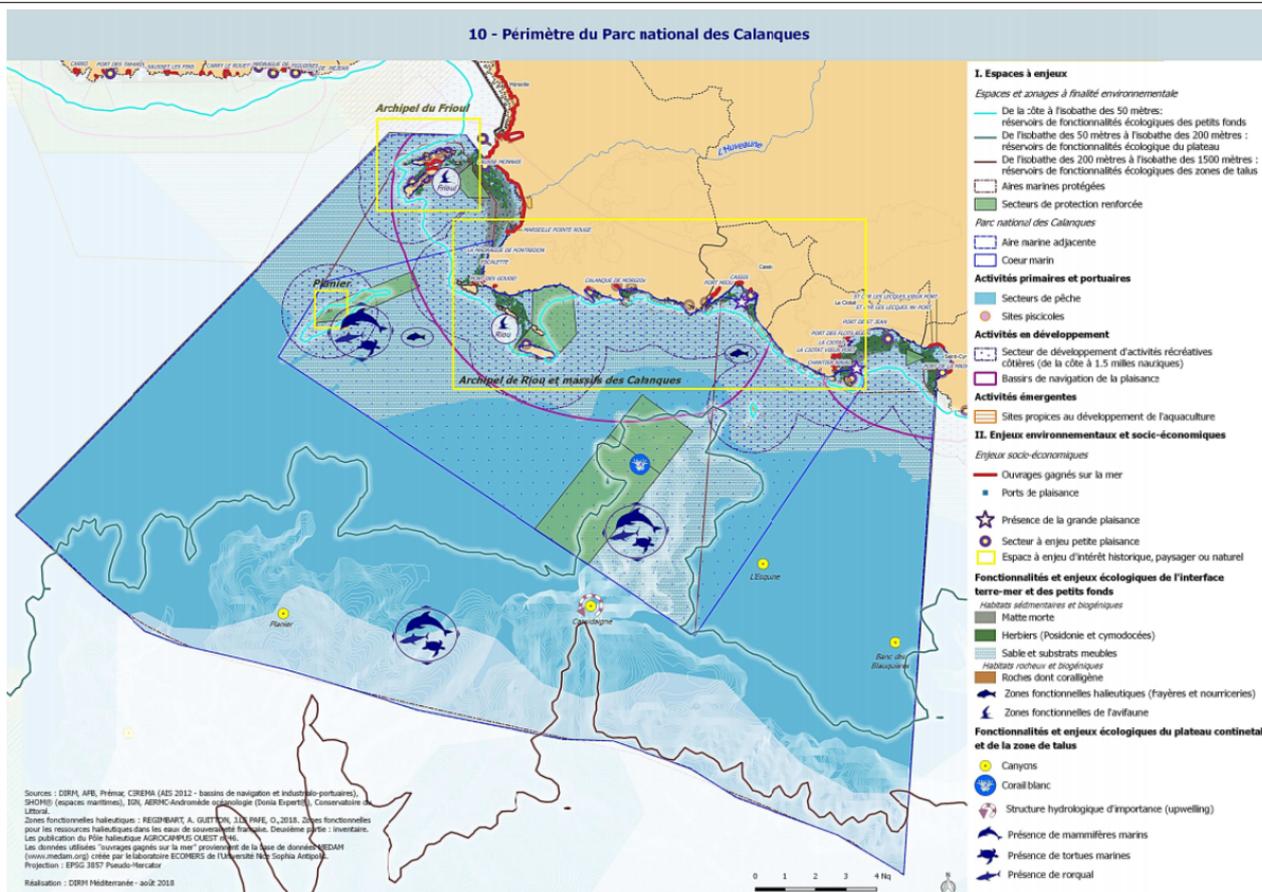
ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL

| | |
|-----------|---|
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |

ÉDQUER, FORMER, SENSIBILISER

| | |
|---------------|---|
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 10 PARC NATIONAL DES CALANQUES



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime (lien internet)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-HB-OE10-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des habitats profonds en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |

| | |
|-----------------------------------|---|
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en |

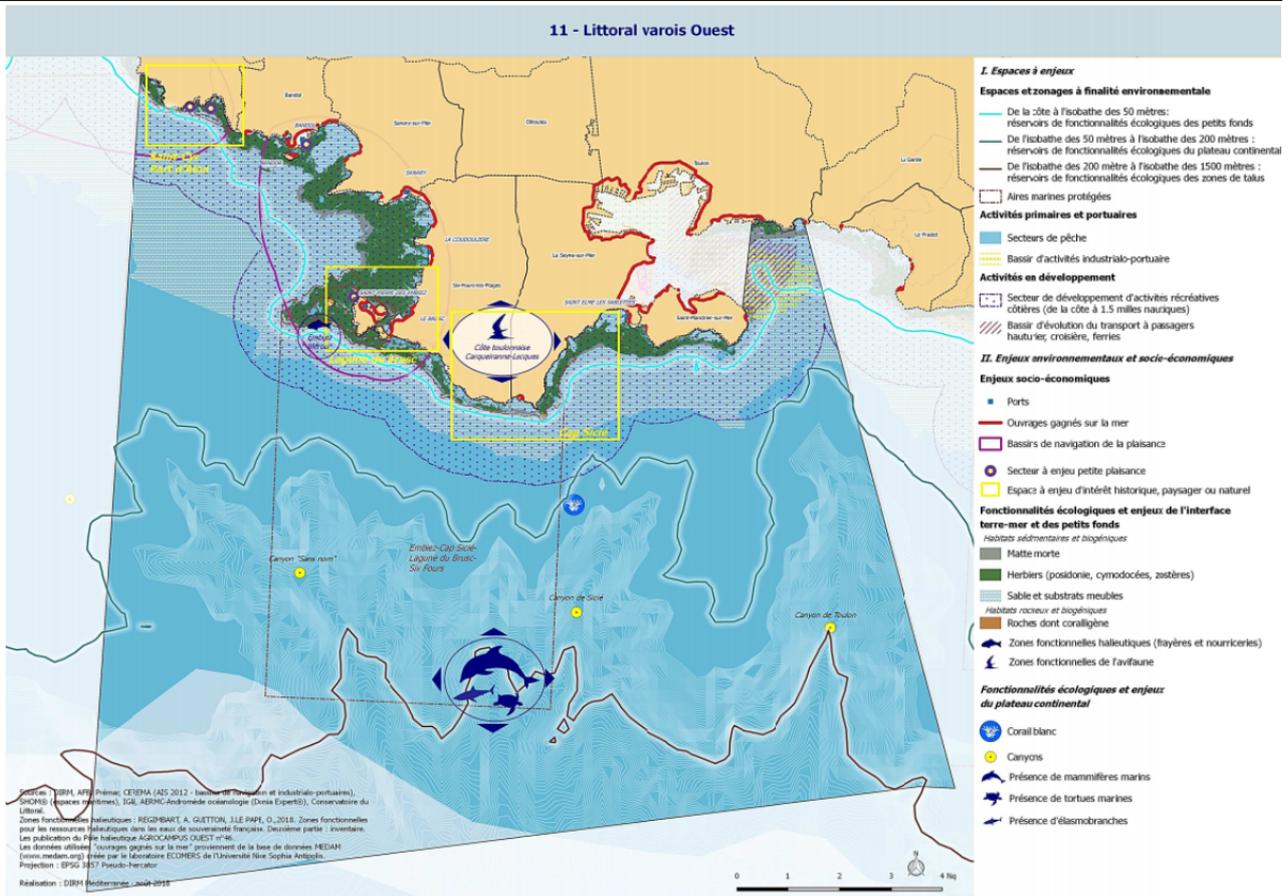
| | articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
|--------------------------------|--|
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des |

| | |
|--|--|
| | besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégration des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration Etat-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée, et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment |

| | |
|-------------------------------------|---|
| | anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 11

LITTORAL VAROIS OUEST



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime (lien internet)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|--|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-HB-OE10-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des habitats profonds en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFH <i>i</i>), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des banquettes de posidonie sur les plages en conciliant l'acceptabilité sociale avec les enjeux de gestion de l'érosion et de l'espèce |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | protégée |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification |

| | |
|--|---|
| | environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économie vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |

| | |
|---|--|
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public , dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUIQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

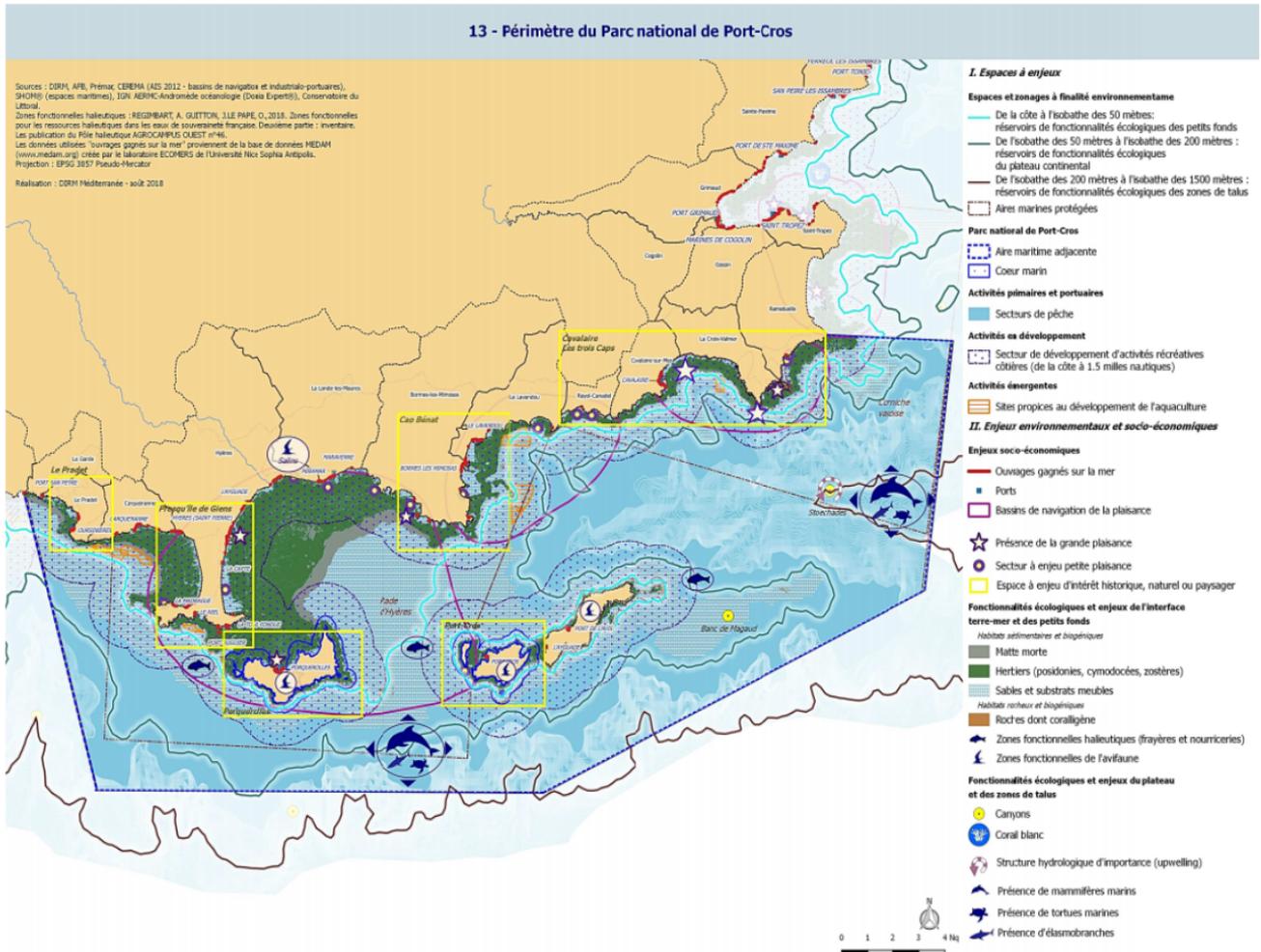
| | |
|-----------------------------------|---|
| | marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et |

| | des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
|-------------------------|--|
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE05-AN1 | Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucles ouvertes dans les zones spécifiques |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| D08-OE08-AN2 | Réduire les apports atmosphériques de contaminants liés au transport maritime notamment par le soutien aux stratégies locales de décarbonation (GNL, GNV, hydrogène, voile) |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |

| | |
|--|---|
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à |

| | |
|---|--|
| | l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public , dans le respect du patrimoine rendu disponible , et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUIQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 13 PARC NATIONAL DE PORT-CROS



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation: [Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime \(lien internet\)](#)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|--|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN3 | Réduire l'impact de la pêche au gangui dans les zones d'herbiers de posidonies |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-HB-OE10-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des habitats profonds en Méditerranée |

| | |
|-----------------------------------|---|
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des |

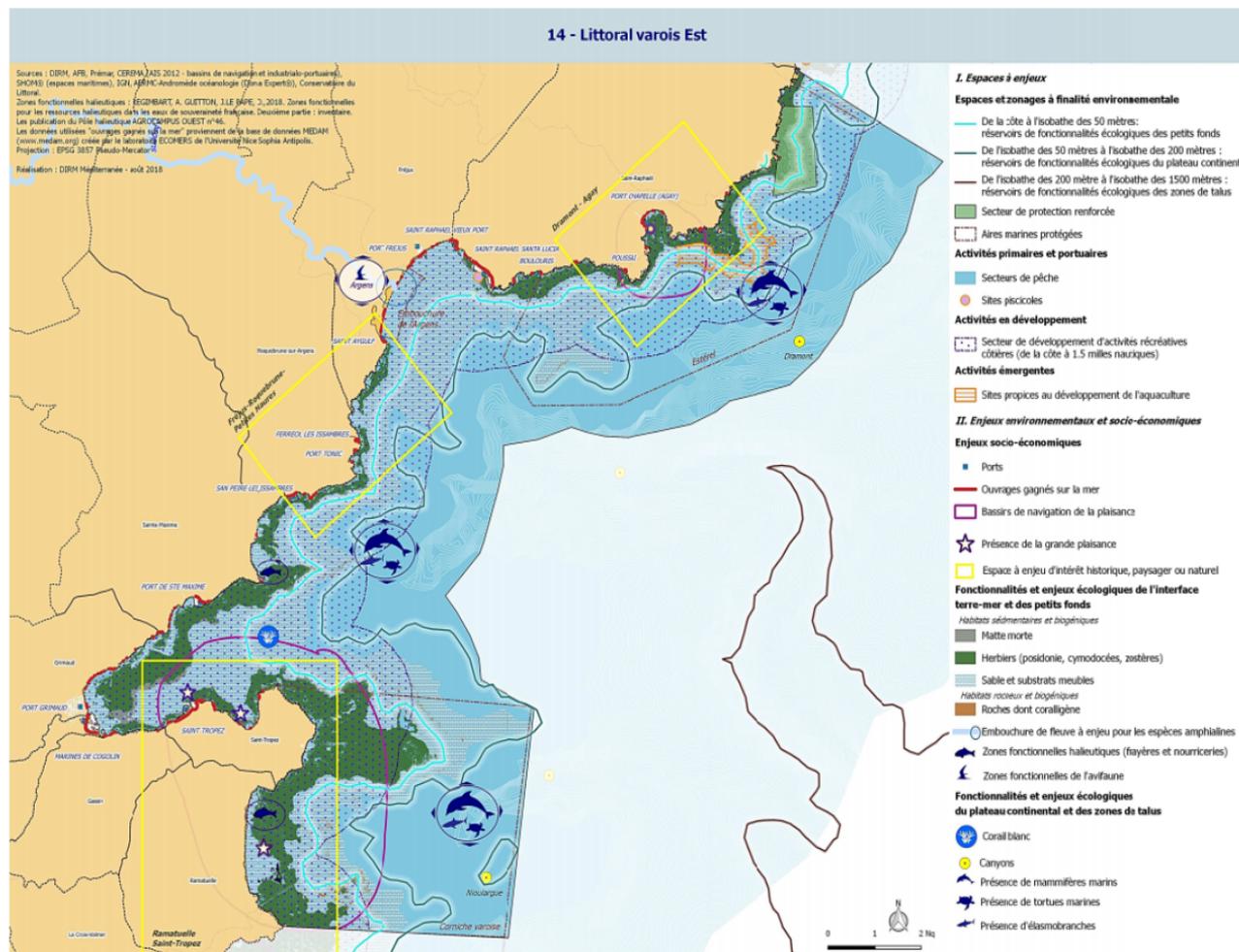
| | |
|-----------------------------------|---|
| | habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |

| | |
|--|---|
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED10 | Poursuivre et structurer les efforts de recherche et d'innovation pour réduire l'impact environnemental des navires et des engins |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée, et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à |

| | |
|---|--|
| | l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUIQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 14

LITTORAL VAROIS EST



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime (lien internet)

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE3-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national migrateurs amphihalins pour une gestion optimisée des poissons migrateurs sur l'ensemble du continuum Terre-Mer |
| D01-PC-OE3-AN2 | Éviter ou réduire les risques d'atteintes à la dynamique de population des espèces amphihalines liées aux captures dans les secteurs à enjeux pour les amphihalins en complément des plans de gestion existants |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |

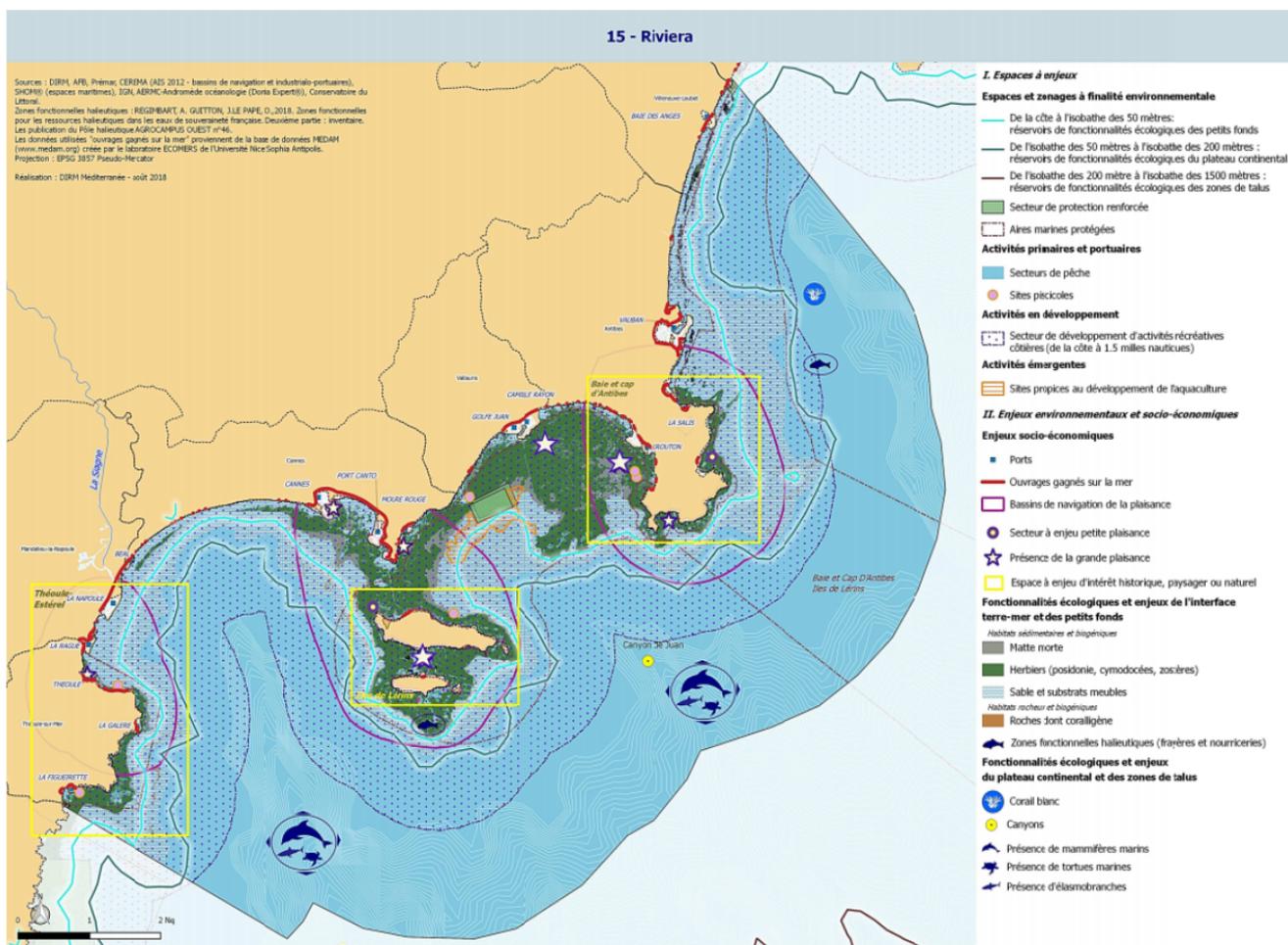
| | |
|-----------------------------------|---|
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |

| | |
|--|---|
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranéenne |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée, et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |

| | |
|--------------------------------------|--|
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral, et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |

ZONE 15

RIVIERA



Pour plus d'informations sur les enjeux et objectifs de la zone de vocation : **Annexe 6 de la Stratégie de la façade maritime** ([lien internet](#))

LES ACTIONS DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

| Code | ACTION |
|---------------------|---|
| BIODIVERSITÉ | |
| D01-HB-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer |
| D01-HB-OE06-AN3 | Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux |
| D01-HB-OE07-AN1 | Renforcer les connaissances relatives à l'état écologique du corail rouge en méditerranée et assurer, si nécessaire, sa préservation |
| D01-HB-OE09-AN1 | Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires |
| D01-HB-OE09-AN2 | Décliner la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée |
| D01-HB-OE09-AN4 | Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion durable de la croisière en Méditerranée |
| D01-MT-OE01-AN1 | Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des |

| | |
|-----------------------------------|---|
| | mammifères marins |
| D01-MT-OE02-AN1 | Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centre de soin |
| D01-MT-OE03-AN2 | Réduire les risques de collision pour les cétacés à l'échelle de la façade méditerranéenne par la soumission auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) coconstruite avec l'Italie, Monaco et l'Espagne et développer des méthodes de localisation automatique en temps réel pour améliorer l'efficacité et l'utilisation de REPCET |
| D01-OM-OE01-AN1 | Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces d'intérêt communautaire |
| D01-OM-OE03-AN1 | Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine |
| D01-OM-OE04-AN1 | Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins |
| D01-OM-OE05-AN1 | Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés et/ou exposés à la compression des habitats littoraux |
| D01-OM-OE06-AN1 | Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces (oiseaux marins, mammifères marins & tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale |
| D01-OM-OE06-AN2 | Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux |
| D01-PC-OE01-AN2 | Sensibiliser et former les usagers à la reconnaissance et à la prise en charge des élasmobranches susceptibles d'être capturés accidentellement, et améliorer la déclaration de ces captures accidentelle |
| D01-PC-OE01-AN1 | Réviser la réglementation relative aux captures d'élasmobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre au niveau national et au niveau local |
| D01-PC-OE02-AN1 | Élaborer et mettre en œuvre un plan national d'action (PNA) multi-espèces relatif aux élasmobranches |
| D01-PC-OE5-AN1 | Renforcer la protection de Zones fonctionnelles halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de zones de conservation halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade |
| ESPÈCES NON-INDIGENES | |
| D02-AN1 | Améliorer la gestion des espèces non indigènes et espèces envahissantes marines |
| ESPÈCES COMMERCIALES | |
| D03-OE02-AN1 | Identifier les stocks prioritaires pour lesquels la gestion locale pourrait être améliorée, et mettre en place des actions adaptées |
| D03-OE03-AN1 | Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre. |
| RÉSEAUX TROPHIQUES | |
| D04-AN1 | Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen |
| INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS | |
| D06-OE01-AN1 | Développer une vision stratégique de façade vers «zéro artificialisation» |
| D06-OE01-AN2 | Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des projets artificialisant le milieu marin |
| D06-OE02-AN2 | Poursuivre la déclinaison territoriale de la stratégie de restauration écologique des habitats naturels en Méditerranée |
| CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES | |

| | |
|--------------------------------|---|
| D07-OE03-AN1 | Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie |
| CONTAMINANTS | |
| D08-OE04-AN1 | Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénages |
| D08-OE06-AN1 | Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires |
| D08-OE08-AN1 | Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre aux flux touristiques en saison |
| DÉCHETS MARINS | |
| D10-OE01-AN1 | Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN2 | Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales |
| D10-OE01-AN3 | Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement en vue de leur résorption |
| D10-OE01-AN4 | Sensibiliser, informer, éduquer sur la pollution des océans par les déchets |
| D10-OE01-AN5 | Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables |
| D10-OE02-AN1 | Améliorer la gestion des déchets dans les ports ainsi que dans les exploitations ostréicoles et développer la pêche passive aux déchets |
| D10-OE02-AN2 | Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres actifs en biodiversité |
| PERTURBATIONS SONORES | |
| D11-OE1-AN1 | Collecter les données relatives au bruit impulsifs émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser |
| ACTIONS TRANSVERSALES | |
| AT-02 | Développer le réseau des aires marines éducatives (Sous réserve d'une validation de l'action de l'action par le COPIL AME) |
| AT-03 | Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liés aux espaces à destination de la navigation de plaisance |
| AT-04 | Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin |
| AT-08 | Mettre en place des campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle de la façade adaptées aux différentes catégories d'enjeux et d'usagers de la mer et du littoral |
| AT-09 | Améliorer la compréhension et la prise en compte des effets cumulés des activités anthropiques et de la capacité de charge écologique |
| RESSOURCES HALIEUTIQUES | |
| AQUA-NAT01 | Planifier les futures zones à vocation aquacole sur la façade |
| AQUA-NAT02 | Accompagner les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploitation des cultures marines |
| AQUA-PM-MED06 | Accompagner les produits de la pêche et de l'aquaculture vers la certification environnementale et leur valorisation auprès des consommateurs et territoires, locaux et à l'export |
| AQU-PM-MED07 | Soutenir la multi-activité de la pêche et de l'aquaculture durables et développer les filières émergentes de la bio-économique vers un modèle environnemental et économique stable |

| | |
|--|---|
| AQUA-PM-MED08 | En respectant les équilibres économiques existants (créées notamment) et des besoins des professionnels et des territoires, structurer les modalités et les circuits de consommation des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits locaux, de saison, et pauvre et/ou méconnus |
| PM-MED11 | Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable |
| PM-MED12 | Sur un site pilote, définir et tester de nouveaux outils de décompte des prises et des pêcheurs de loisir |
| ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES | |
| EMR-MED03 | Évaluer le potentiel et soutenir le développement de la filière thalassothermie sur la façade Méditerranée |
| INDUSTRIES NAUTIQUES, NAVALES ET PORTUAIRES | |
| INN-NAT01 | Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État |
| INN-NAT02 | Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautique |
| INN-NAT03 | Anticiper les besoins en compétences et en volumes d'emplois pour renforcer l'attractivité de la filière des industries maritimes |
| INN-NAT04 | Déployer la filière de déconstruction des navires de plaisance par un accompagnement renforcé des éco-organismes en charge de la filière, aux particuliers et aux collectivités, et aux gestionnaires de ports |
| INN-MED05 | Dresser au niveau de la façade un bilan régulier de l'économie bleue et favoriser l'adéquation des besoins des acteurs avec les opportunités de recherche |
| PTM-MED-01 | Renforcer le rôle du port comme un vecteur de valorisation et de transmission des savoirs-faire, enjeux et innovations maritimes |
| PTM-MED-02 | Favoriser les démarches contractuelles de meilleure intégrations des ports de plaisance et de commerce dans la ville, avec les autres usagers et les citoyens, dans un but de réduction des nuisances notamment |
| PTM-MED04 | Faire progresser la coopération interportuaire sur la base de stratégies communes, dans la lignée notamment du pacte de Toulon |
| PTM-MED-06 | Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) et/ou de la propriété des navires |
| LITTORAL | |
| LITT-MED01 | Améliorer la qualité des eaux de baignade sur la façade |
| LITT-MED02 | Renforcer les moyens de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et sur le littoral |
| LITT-MED03 | Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration État-Collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi |
| LITT-MED4 | Aider les autorités locales à se préparer à faire face à un tsunami en Méditerranée , et travailler sur les planifications opérationnelles et l'information des populations |
| LITT-MED05 | Accompagner les démarches contractuelles de gestion du domaine public maritime (DPM) sur la façade, en tenant compte de l'ensemble des objectifs stratégiques du DSF |
| LITT-MED06 | Animer et harmoniser le recueil, la bancarisation et l'analyse des données relatives à l'évolution du trait de côte et du littoral, et favoriser leur communication à l'ensemble des publics concernés |
| ESPÈCES ET ESPACES EMBLÉMATIQUES | |
| SPP-MED01 | Fédérer les réseaux d'observation et de suivi des paysages littoraux et sous-marins, pour mieux accompagner les politiques stratégiques et notamment anticiper, ménager et évaluer les effets du changement climatique sur les territoires |

| | |
|---------------------------------------|---|
| | et les paysages |
| SPP-MED02 | Rendre accessible le patrimoine sous marin au grand public, dans le respect du patrimoine rendu disponible, et par des pratiques innovantes |
| ACCESSIBILITÉ DU LITTORAL | |
| LAM-MED01 | Renforcer un accès durable au littoral, aux plages et aux activités nautiques aux personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED02 | Accompagner l'amélioration des équipements permettant l'accès à la mer pour tous et intégrant l'innovation |
| LAM-MED03 | Encourager et renforcer l'accès à la pratique durable ou ponctuelle, des sports nautiques et subaquatiques, notamment pour les jeunes publics, les populations éloignées du littoral , et les personnes présentant des besoins spécifiques |
| LAM-MED04 | Renforcer la coopération de territoriale pour participer au déploiement de l'écotourisme sur la façade Méditerranée |
| ÉDUIQUER, FORMER, SENSIBILISER | |
| EMP-FOR-MED01 | Favoriser, structurer, coordonner les actions de promotion, de valorisation et de sensibilisation aux formations et emplois des métiers de la mer, et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins et le déploiement de leurs offres |
| EMP-FOR-MED02 | Créer et animer un Observatoire méditerranéen des métiers de la mer |